

Sport Matters

Panel

Avant de vous fournir les réponses aux six questions fournies par le panel, nous tenons à préciser qu'il y a sûrement des suggestions qui seront présentées dans ce document qui font présentement partie de la structure canadienne du sport de haut niveau.

À titre d'information, le groupe qui soumet ce document inclut le Centre sportif Alphonse-Desjardins, la Ville de Trois-Rivières, la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, l'Académie les Estacades, la fondation les Amis des Estacades et l'office du Tourisme de Trois-Rivières. L'Académie les Estacades possède une structure Sport-Études depuis 20 ans avec plus de 575 élèves-athlètes dans 22 disciplines différentes dont 16 sont des programmes reconnus affiliés avec des fédérations sportives québécoises.

Le Centre sportif Alphonse-Desjardins est en fonction depuis 2003. Quarante millions de dollars ont été investis jusqu'à présent pour développer les infrastructures de ce complexe et plus de 70 millions de dollars supplémentaires bonifieront celles-ci lors des quatre prochaines années. Le partenariat unique de ce centre sportif : ville, commission scolaire et fondation de l'école, représente bien les intervenants qui caractérisent cette soumission.

Question 1 : *Quelles stratégies devrait-on mettre en œuvre pour améliorer les performances internationales des athlètes canadiens et s'assurer qu'un flot constant d'athlètes paralympiques de talent et bien entraînés s'illustrent sur la scène internationale?*

En lien avec le modèle du DLTA canadien, nous croyons qu'il est essentiel de détecter l'athlète propice à exceller dès un jeune âge en impliquant les entraîneurs du programme national dans ce processus. Nous convenons que les entraîneurs des équipes nationales ont plusieurs chats à fouetter, mais il reste que nous pensons que les entraîneurs de haut niveau doivent retourner à la base de la pyramide et transmettre leur savoir aux différents acteurs du sport. Les entraîneurs de haut de niveau se doivent donc de se fixer un minimum d'heures par mois dans leur agenda afin d'entraîner/dépister la relève tant au niveau des athlètes que des entraîneurs. Cette stratégie aura aussi pour effet de favoriser le transfert des connaissances. Finalement, nous croyons que pour favoriser le développement d'un athlète de haut niveau à long terme, des banques d'exercices de base (« les habiletés fondamentales ») devraient être créées. Celles-ci pourraient, par la suite, être dispensées aux jeunes, et ce peu importe le sport.

En lien avec la première stratégie, nous considérons qu'il est essentiel de constituer une banque de données nationale au sujet de nos athlètes. Chaque athlète inscrit dans cette banque posséderait un numéro d'athlète similaire au numéro d'assurance sociale. Elle serait accessible à tous les acteurs impliqués dans le sport y compris les chercheurs. Chaque sport olympique/paralympique pourrait aussi se doter d'un observatoire par sport olympique/paralympique qui colligerait toute information scientifique pertinente au sujet de ces sports. L'information pourrait être alors répertoriée et transmise aux entraîneurs ainsi qu'aux athlètes. Des trajectoires développementales pourraient être conçues comme quoi il semble essentiel de se questionner sur le système de dépistage que nous possédons actuellement. En somme, un système ERP de connaissances et d'échanges pour être

confectionner facilitant ainsi les échanges entre les différents acteurs du sport et la formation continue de ceux-ci.

Une troisième stratégie qui pourrait grandement aider le développement du sport de haut niveau, selon nous, est de reconnaître la profession d'entraîneur ainsi que celle de l'athlète. Un programme comme "athlète pour la vie" pourrait être mis sur pied où l'athlète pendant sa carrière et après sa carrière se devrait de faire une contribution à sa communauté en entraînant, donnant des conférences, agir comme modèle pour les saines habitudes de vie, parrainer d'autres athlètes de la relève,.... De plus, nous croyons que les athlètes devraient « coacher » pendant leur carrière. Ce nouveau rôle pourrait leur permettre d'améliorer leur expertise et assurer une relève potentielle au niveau du « coaching ». Nous croyons que ce phénomène pourrait avoir comme répercussion positive, une meilleure communication entre l'athlète et son entraîneur, car l'athlète comprendrait mieux son entraîneur parce qu'il a assumé son rôle. Les activités que nous venons de mentionner pourraient constituer les « obligations » d'un athlète qui reçoit une carte (argent des programmes de soutien aux athlètes nationaux). Par contre, le Canada se doit lui aussi d'avoir des obligations auprès de ses athlètes. S'il faut plus de 10 000 heures de pratique d'un sport avant d'être reconnu comme expert. Toutes ces années d'entraînement devraient être récompensées financièrement si un athlète /entraîneur gagne une médaille. Un fond de retraite/réorientation pourrait aussi être mis en place afin d'aider l'athlète ou l'entraîneur à mieux vivre sa retraite et son après carrière. Un programme similaire pourrait être institué pour les entraîneurs. En somme, une personne devrait pouvoir être entraîneur au Canada et obtenir le salaire en conséquence. Le Canada devrait aussi reconnaître ce métier à l'intérieur de sa liste de professions officielles (à titre d'exemple : être admissible au chômage). Finalement, si le salaire est proportionnel aux exigences du poste occupé, il sera alors possible d'augmenter les exigences par rapport aux connaissances des entraîneurs et leur formation.

En lien avec cette troisième stratégie, nous suggérons d'augmenter le support financier des athlètes Élite qui sont sur le point de devenir des athlètes cartés. Cette stratégie permettrait d'atténuer la marge qui existe présentement entre ces deux catégories d'athlètes. Si nous désirons mieux préparer la prochaine génération, nous devons les préparer, les outiller et les financer. D'ailleurs, il faudrait multiplier les sources de financement et étaler les sommes à plus qu'un niveau supérieur de la pyramide de l'excellence sportive. Qui plus est, il nous semble pertinent d'ajouter que ce geste devra être combiné à un gain d'expérience de la part de la catégorie élite. Plus précisément, « donner de l'expérience » aux acteurs du sport de haut niveau nous semble essentiel. Donc, nous croyons qu'il est primordial que le Canada puisse accueillir des compétitions internationales dans toutes les disciplines olympiques/paralympiques. Non seulement serons nous en mesure de donner une expérience à nos athlètes de pointe, mais nous serons aussi en mesure d'exposer plus d'athlètes à un calibre international (ce qui favorisa leur développement). Finalement, en accueillant de tels événements, nous offrirons la possibilité à d'autres intervenants comme les entraîneurs, assistants-entraîneurs, arbitres, juges, officiels de développer leur expertise.

Comme cinquième stratégie, nous prôtons la création de mini centres nationaux : des succursales des centres majeurs d'entraînement. La banque d'intervenants y œuvrant pourrait donc être accessible à tous offrant ainsi un retour à la collectivité de la part des intervenants. En mettant en place ces structures, l'athlète pourrait avoir accès à divers lieux d'entraînement avec sa carte

d'athlète (voir la stratégie 1) et peut-être même des partenariats avec divers commanditaires pourraient être tissés. Il faudrait également raffiner le concept Sport-études au niveau collégial et universitaire à travers le Canada tout en créant des programmes Sport-études pour les sports paralympiques. En plus de donner de l'expérience à tous les athlètes, tous les athlètes auraient accès aux mêmes structures afin de devenir compétitif. Parlant de compétition, nous croyons qu'il est aussi important de reconsidérer la relation entre la NCAA et CISU. Nous croyons que le réseau de compétitions NCAA, dans certains sports, est favorable au développement de nos athlètes. Si nos athlètes peuvent « compétitionner » à un niveau supérieur, leur chance de bien performer sont encore plus grandes.

Finalement, la transmission d'informations au sujet du sport de haut niveau se doit d'être améliorée. Aussi, les objectifs de chaque sport olympique et paralympique doivent être connus de tous ainsi que les moyens utilisés pour vérifier l'atteinte de ceux-ci. Connaître la réalité de son voisin peut devenir matière à réflexion, et peut même se transférer d'un sport à l'autre. De plus, nous pensons que le ministre du sport au fédéral se devra de faire une conférence de presse (voir même plusieurs conférences) expliquant les objectifs liés au sport olympique et paralympique (et non le chef de la délégation canadienne). L'imputabilité est une valeur qui sera alors présente à tous les échelons du sport canadien. En somme, il pourra faire un bilan de la situation qui sera public.

2. Est-ce que des changements au niveaux du plan, de la structure, de la gouvernance et/ou de la gestion du sport de haut niveau au Canada aideraient à mettre en oeuvre ces stratégies et à pousser encore plus loin les succès accomplis en matière de sport de haut niveau au cours des dernières années?

Selon nous, oui.

3. Si c'est le cas, quelles approches en matière de gouvernance et de gestion devrions-nous adopter pour améliorer le système de sport de haut niveau? En répondant à cette question, veuillez réfléchir au type de relations qu'il existerait entre les principaux partenaires financiers du sport de haut niveau au Canada.

Gestion décentralisée avec les succursales en fonction des besoins et des réalités des athlètes et entraîneurs.

Structure proposée :

Centres Nationaux un dans l'Est et un dans l'Ouest
Centres provinciaux 2 par province
Centres Régionaux, 1 par 2 ou 3 régions administratives

Mise sur pied de tables régionales/provinciales et nationales pour le développement du sport au Canada par l'entremise des succursales, centres régionaux, centre nationaux est et ouest...

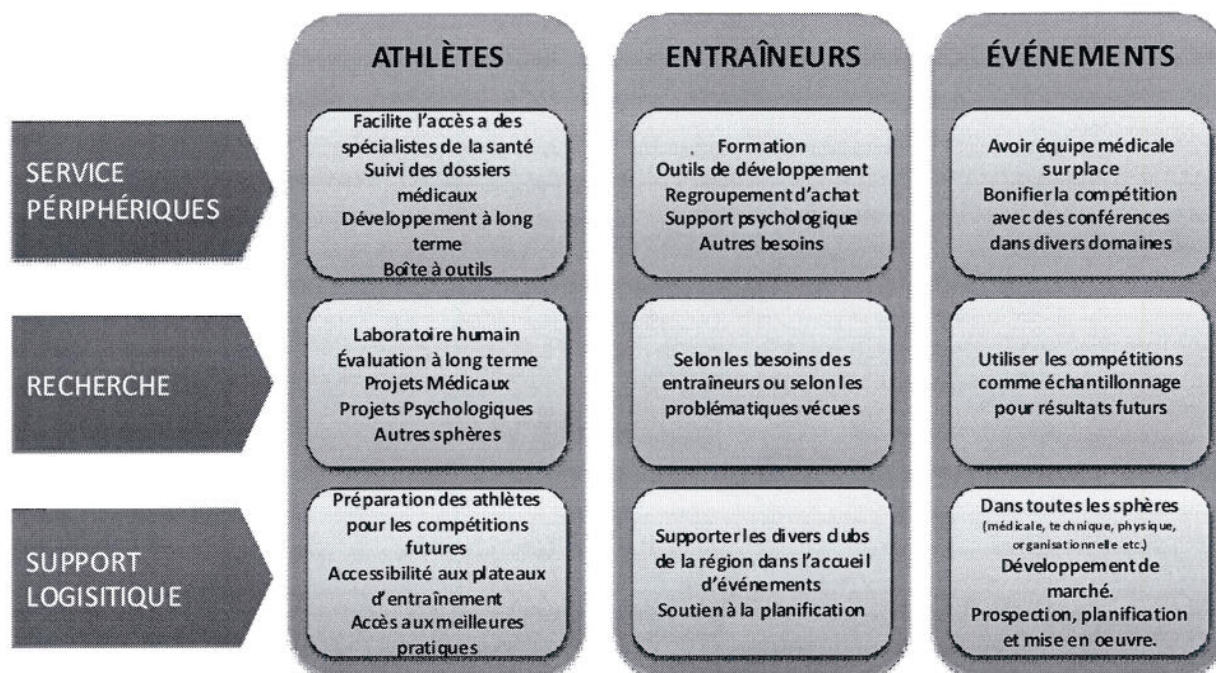
DLTA fin de carrière incitatif financier pour l'éducation...

Incitatif pour l'entreprise / transport / commanditer athlète...

4. Comment pourrait-on améliorer les services offerts aux athlètes dans le cadre des programmes de haut niveau? Ces services comprennent :
- Leadership au niveau des entraîneurs et des dirigeants techniques;
 - Milieu d'entraînement de l'athlète;
 - Soutien direct aux athlètes.



• Plan d'action



5. Comment devrait-on établir les objectifs de performance pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2014, les Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2016 et après?

Il serait très intéressant de faire un tableau de chaque sport avec le ratio des athlètes/participants canadiens qui pratiquent ce sport vs les athlètes/participants résidant dans d'autres pays. Ce tableau nous permettrait de comparer le ratio des participants dans un sport donné et ainsi mieux comprendre nos performances par rapport aux autres pays. Ces données pourraient également nous éclairer par rapport aux montants qui devraient être investis par sport. Si nous avons peu de participants par rapport aux gagnants olympiques des autres pays, il faudrait peut-être se questionner? (tableau : Pays, nombre d'athlètes internationaux, nombre d'athlètes autre pays, nombre de médailles, \$ investissement par année et comparer avec mondial).

Un autre moyen que l'on peut utiliser afin de définir nos objectifs de performance pour les prochains jeux, serait de se concentrer sur les performances des Jeux de 2010. Pas seulement selon le nombre de médailles mais plutôt selon le classement, l'amélioration des temps. Il faudrait cumuler les résultats des performances gagnantes (selon les sports) et avoir comme objectif de reproduire ces résultats voir les améliorer d'une manière réaliste. À titre de rappel, le ministre devrait clairement faire état de cette situation lors de ses conférences de presse.

Comme autre variable à considérer dans la définition de nos objectifs de performance : considérer les montants investis par sport. Par exemple, si un sport a reçu 5 millions par année sur une période de 5 ans, et que ce sport ne figure pas toujours parmi les 15 premiers au monde, un questionnement s'impose. Bien qu'il soit possible que le développement d'un sport prenne plus que cinq ans, il reste que les intervenants devront faire la preuve qu'ils sont en constante progression. Si on ne donne pas les moyens à un sport pour s'y rendre, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs non plus. Il serait également bénéfique d'avoir un ancien athlète/entraîneur dans chaque discipline olympique afin d'agir à titre d'expert conseil à ce niveau. Non seulement nous permettons à nos anciens de contribuer, mais il est important d'apprendre de ceux qui ont déjà parcouru un processus similaire.

6. Quelles stratégies devraient être mises en place pour développer les futures ressources en matière de sport de haut niveau, y compris replacer les 11 M\$/année versés par le COVAN ainsi que les 5 M\$/année octroyés par Sport Canada jusqu'à la fin des Jeux d'hiver de 2010?

Cette idée peut paraître farfelue mais combien de canadiens achètent des billets de loterie ? Si nous avions une loterie qui permettrait aux Canadiens de supporter une cause comme celle du sport, nous pourrions non seulement acquérir des montants substantiels, mais elle aurait pour effet de « connecter » la population à nos athlètes et entraîneurs. Cet effet de contagion serait sûrement bénéfique sur le plan des communications, des finances et du lien d'appartenance des canadiens face à leurs athlètes olympiques/paralympiques.

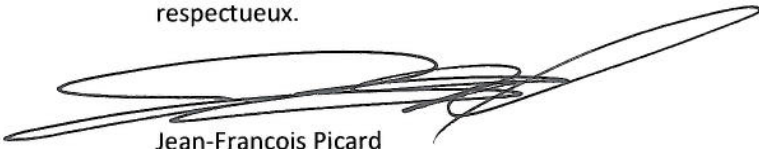
Comme vous le savez, il y a un lien direct entre les performances des athlètes canadiens et les inscriptions dans les sports olympiques ayant remporté des médailles. Ce lien est peut-être plus complexe que l'on ose le croire. Il y a peut-être un lien direct avec la pratique des différents sports incité par le gain de médailles olympiques et les frais de santé ? Ces économies pourraient être réinvesties dans le sport ?

Développer un nouveau programme de parrainage d'athlètes / entraîneurs avec le milieu des affaires afin d'inciter les compagnies à commanditer une discipline ou tout simplement les intervenants du sport. Il faudrait que ce programme puisse offrir des avantages plus grands aux compagnies afin que ces dernières puissent récolter les bénéfices associés à cette démarche (crédit d'impôt, bilan social positif). Un fond pourrait aussi être créé avec les retombées économique des Jeux Olympiques de Vancouver. L'utilisation de ce fond pourrait d'ailleurs s'étaler sur plusieurs cycles olympiques/paralympiques. Aussi, il y a sûrement, en ce moment, un montant qui est redonné à Sport-Canada lorsque les personnes s'affilient à un sport. Nous devrions augmenter d'un dollar, ou plus, ce frais annuel pour tous les participants et en faire le dollar de l'investissement olympique. Avec ce nouveau montant, selon nous, il devrait être redistribué à 75% dans la discipline d'appartenance et 25% aux disciplines/programmes en général. De cette façon les sports les plus

pratiqués y trouveraient un avantage de même que les moins pratiqués qui bénéficieraient de 25% des sports de masse.

Finalement, une question s'impose en guise de conclusion. Pourquoi cesser le financement du sport de haut niveau canadien après les Olympiques/paralympiques de 2010 ? L'Australie n'a-t-elle pas maintenu son financement, malgré les hauts et les bas des performances de ses athlètes ? Par contre, elle a récolté le fruit de sa constance financière. Si nous voulons que le sport de haut niveau se développe et que nos suggestions prennent vie, il est essentiel de laisser celui-ci mûrir en adoptant un financement à long terme. Sinon, les suggestions et les efforts déployés par les intervenants du sport de haut niveau canadien ne seront qu'un feu de paille.

Nous tenons à remercier le panel de nous avoir permis de fournir notre point de vue par rapport à la réalité sportive canadienne. Si, toutefois, une suggestion ou propos émis dans ce document s'avérait incomplet ou ambiguë, nous vous prions de ne pas hésiter à nous contacter afin d'obtenir les éclaircissements nécessaires. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les plus respectueux.



Jean-François Picard
Directeur général Centre sportif Alphonse-Desjardins



Luce Mongrain
Coordonnatrice des programmes Sport-Etudes
Académie les Estacades